



RAPPORT ANNUEL

**20
24**

LE COMITÉ

Marylène LIEBER, présidente, professeure en études genre, UNIGE (dès le 20.03.24)

Dominique VON BURG, secrétaire, journaliste, conseiller municipal Carouge

Elvita ALVAREZ, directrice de l'Office cantonale de la statistique Genève, trésorière (→ 23.04.24)

Dilara BAYRAK, avocate, députée au Grand Conseil genevois (législature 2023-28)

Grégoire CARASSO, PhD-MBA, député au Grand Conseil genevois (législature 2023-28)

Franceline DUPENLOUP, membre fondatrice, ancienne responsable égalité DIP

Doris GERBER, auditrice sociale

Valérie LAEMMEL-JUILLARD, avocate, ancien juge; présidente (→ 11.03.24); membre (→ 23.04.24)

Sarah PELIZZONE, notaire

Nina SCHNEIDER, avocate

Sara STRUMMIELLO, avocate

PARTICIPENT AU COMITÉ

Béatrice CORTELLINI, directrice, psychologue spécialiste en psychothérapie OFSP

Nicole RIEDLIN, représentante de l'équipe, secrétaire-comptable

L'ADMINISTRATION

Béatrice CORTELLINI, directrice, psychologue spécialiste en psychothérapie OFSP, certifiée en orientation systémique, cognitivo-comportementale et en aide aux victimes

Gisèle MARTINEZ ROBA, secrétaire

Nicole RIEDLIN, secrétaire-comptable

L'ÉQUIPE

Gabrielle BEFFA, psychologue spécialiste en psychothérapie OFSP, certifiée en orientation systémique

Jessica CHAN SUM FAT, psychologue spécialiste en psychothérapie OFSP, thérapeute ASTHEFIS, certifiée en orientation systémique

Margaux DUBI, psychologue

Zoé FRANCHETTI, psychologue spécialiste en psychothérapie OFSP, certifiée en orientation cognitivo-comportementale

Anne LANFRANCHI, éducatrice sociale et praticienne formatrice HES, certifiée en interventions systémiques (→ 31.01.24)

Corinne LEQUINT AKERIB, éducatrice sociale et praticienne formatrice HES, certifiée en interventions systémiques et en aide aux victimes

Amélie MASOUYE, stagiaire psychologue (29.10.24 – 10.12.24)

Morgan MAYER, psychologue

Juliette MAYRAND, stagiaire psychologue (01.03.24 – 02.08.24)

Magali MEIRELES, psychologue FSP

Julia MIEVILLE, psychologue spécialiste en psychothérapie OFSP, certifiée en orientation cognitivo-comportementale

Karen MONNARD, psychologue spécialiste en psychothérapie OFSP, certifiée en orientation cognitivo-comportementale

Debora SCHIRINZI, éducatrice sociale HES

Marie-Caroline TABIN DESCOMBES, éducatrice sociale HES, certifiée en intervention systémique

Béatrice VILLACASTIN, psychologue spécialiste en psychothérapie OFSP, certifiée en orientation cognitivo-comportementale et en aide aux victimes

SOMMAIRE

Le mot de la Présidente

2

SOUTENIR

4

Glossaire

12

DOSSIER

Se reconstruire à travers la création artistique

17

Nous contacter

27

SENSIBILISER

28

Bilan et comptes

34

Remerciements

40



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères amies, chers amis,

Le 26 juin 2024, le Conseil d'État a adopté un nouveau plan d'action de lutte contre les violences domestiques, confirmant ainsi la pertinence et l'importance de l'engagement d'AVVEC depuis près de 50 ans. L'expertise unique de notre association et nos activités variées s'inscrivent pleinement dans les deux premiers axes de ce plan d'action: « Prévention, sensibilisation et formation » et « Protection des victimes ».

Pour notre association, cette année a été marquée par deux déménagements successifs, nécessités par la rénovation complète de nos locaux. Durant cette période, nous avons eu la chance d'être hébergées par la Collective, que nous tenons à remercier chaleureusement pour son soutien précieux. Aujourd'hui, nous avons retrouvé nos espaces entièrement transformés, offrant un cadre encore plus propice à un accueil bienveillant et serein pour les personnes que nous accompagnons, tout comme pour l'équipe de professionnelles qui y travaille.

L'année écoulée a aussi vu notre association relever de nouveaux défis avec détermination. 2024 a notamment été rythmée par les démarches et négociations en vue du renouvellement de notre contrat de prestations, qui couvrira la période 2025-2029. Par ailleurs, cette année a été l'occasion de renforcer nos actions de prévention, en complément de l'aide directe, qui reste le cœur de notre mission. D'une part, nous avons développé nos partenariats pour la sensibilisation à l'identification des premiers signes de violence. Ainsi, tous les membres de l'administration genevoise, mais également de l'ensemble des étudiant·e·s de l'Université de Genève ont été informé·e·s. Cette approche préventive est essentielle pour briser le cycle de la violence avant qu'il ne s'installe. D'autre part, AVVEC a continué d'intervenir auprès de différents publics, comme les élèves de secondaire II et les professionnel·le·s des crèches genevoises. Béatrice Cortellini, notre directrice, a également pris une part active aux différents événements de sensibilisation, organisés dans le cadre de la campagne genevoise de prévention des violences.

C'est avec une profonde fierté que je préside cette association dynamique, dont l'utilité publique n'est plus à démontrer. La force d'AVVEC réside dans sa capacité à évoluer tout en restant fidèle à ses valeurs fondamentales de soutien, d'accompagnement et de prévention. Le comité, dans son rôle de gouvernance, veille avec attention à la bonne marche de notre organisation. Nous sommes pleinement conscient-e-s des défis auxquels font face les structures associatives aujourd'hui, qu'ils soient financiers, organisationnels ou humains. Notre engagement est de permettre à AVVEC de continuer à se développer et à innover, tout en garantissant la pérennité et la qualité de l'aide directe et de la sensibilisation, tout comme les conditions de travail des intervenantes.

Je tiens à exprimer notre profonde reconnaissance à l'ensemble de nos soutiens, tant institutionnels que privés, qui permettent à nos professionnelles motivées de mener à bien les différentes activités de notre association. Leur confiance et leur engagement à nos côtés

sont les piliers essentiels de notre action. L'énergie et l'expertise de notre équipe, conjuguées au soutien de nos partenaires et donateurs, nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour une société plus juste et plus égalitaire, où chacune et chacun peut vivre en sécurité et dans la dignité.

Marylène Lieber
Présidente

NOS BÉNÉFICIAIRES EN 2024



5'517

entretiens ont été effectués
au centre de consultation ou à distance



959

personnes ont bénéficié
de prestations

940

femmes

19

hommes



147

familles
ont bénéficié de

1'101

prestations



6'004

appels à notre permanence
téléphonique de la part de victimes sur

7'259

appels au total



99

personnes se sont présentées à
la permanence sans
rendez-vous



12

femmes

8

& enfants
ont séjourné dans
notre foyer



777

prestations collectives ont eu lieu
dans nos locaux et à l'extérieur

SOUTENIR

SOUTENIR

L'année 2024 a marqué une nouvelle progression de l'ensemble des diverses aides apportées par l'association, qui ont nécessité un engagement sans faille de toutes les intervenantes. Nous y voyons le succès de notre effort de sensibilisation, permettant aux personnes victimes de mieux connaître l'existence d'AVVEC et de pouvoir bénéficier de nos différentes prestations.

Notre permanence téléphonique a enregistré à nouveau plus de 7'000 appels, provenant à 83 % de personnes victimes. Le volume de consultations augmente de près de 10 % par rapport à l'année passée, dépassant la barre des 5'500, tandis que le nombre de personnes ayant profité de l'une de nos prestations (hormis la permanence téléphonique) frôle désormais le cap des 1'000. La demande pour les interventions parent-enfants continue sa progression, en hausse de presque 20 %. Nous allons renforcer notre activité sur ce terrain douloureux et offrir un soulagement tant aux mères qu'aux enfants, qui ne sont jamais épargnés par la violence conjugale.

Les prestations collectives, enfin, se maintiennent à un niveau élevé. Elles sont constituées de séances d'information, de groupes de paroles, des moments informels (comme des sorties d'été ou le cinéma de Noël) ainsi que de collaborations culturelles, auxquelles nous consacrons cette année notre dossier.

Quand le numérique amplifie les violences en couple

Cybercontrôle, cyberharcèlement, cybersurveillance, cyberviolences économiques, psychologiques ou sexuelles, la liste des violences qui s'expriment à travers les outils numériques s'allonge chaque jour. Le phénomène s'est fortement intensifié ces dernières années, au point qu'une étude a estimé que près de 9 femmes sur 10 avaient vécu au moins un type de cyberviolence. Les nouvelles technologies de géolocalisation, les logiciels espions ou l'intelligence artificielle offrent toujours davantage de facilités pour exercer de la malveillance ou de l'emprise.

Les premières actions pour se protéger qui viennent à l'esprit sont de changer son numéro de téléphone et son adresse mail, de se couper des réseaux sociaux ou de se créer un nouveau profil. Cela se révèle malheureusement très insuffisant, car il faut parfois garder le contact avec l'auteur.e des violences simplement parce qu'il ou elle est l'autre parent ; il peut être laborieux de devoir transmettre de nouvelles coordonnées, risquant ainsi de perdre une partie de ses proches ; l'adresse mail professionnelle, enfin, ne diffèrera pas. Si un « reset » numérique peut offrir un soulagement momentané, il ne règle pas le problème dans la durée. La conférence « *Cyberviolences au sein du couple: défis et stratégies d'intervention* », qui s'est tenue le 18 novembre à Genève, coorganisée par différentes structures venant en aide aux personnes victimes de violence domestique et AVVEC, l'a bien montré.

Certains voudraient considérer ces cyberviolences comme une catégorie originale, AVVEC les voit plutôt comme l'utilisation de nouveaux moyens au service d'actes bien connus de violence en couple: contrôle, contrainte, surveillance, persécution, harcèlement, menaces et autres. Pour répondre aux aspects techniques, il serait parfois pertinent d'orienter les personnes victimes vers des spécialistes de ces questions. Or, pour l'instant, ces structures sont quasiment inexistantes et les coûts des consultations auprès d'experts malheureusement dissuasifs.

Dans ce contexte, AVVEC poursuit l'objectif de soutenir les personnes en travaillant sur l'identification des cyberviolences (formes, intensité, fréquence), l'évaluation de leurs impacts, les manières de les limiter et l'amélioration de leur sécurité. Il s'agit là de mieux comprendre et donner du sens à ce qui est vécu et ressenti, de reprendre un peu de contrôle sur les événements, d'analyser avec plus de précision les menaces, voire de les anticiper. Il nous semble que ce processus offre la possibilité de sortir progressivement d'un état de victime pour redevenir acteur ou actrice de son existence.

Remise à neuf de nos locaux pour un meilleur accueil

Nous avons eu la joie d'inaugurer le 7 novembre 2024 notre espace de Montchoisy dans sa nouvelle livrée. Notre association occupe ces locaux depuis 2002. Cette année-là, 302 femmes victimes ont été suivies en consultation pour un total de 803 entretiens. En 2024, ce ne sont pas moins de 5'517 entretiens individuels qui ont été réalisés et 959 personnes victimes qui ont bénéficié de nos différentes prestations décrites ci-dessus (voir « Nos bénéficiaires en 2024 », p.4).

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes: la demande de soutien est croissante et le nombre des collaboratrices d'AVVEC a augmenté sensiblement afin de répondre aux besoins exprimés. Les locaux de l'association n'étaient donc plus

appropriés, étant devenus trop restreints et vétustes. Il fallait notamment rénover l'équipement électrique, améliorer l'insonorisation des salles et adapter les lieux aux dernières normes de sécurité. Cette transformation a permis de créer trois espaces de consultations supplémentaires, ainsi que deux nouveaux postes de bureaux, sans oublier une nouvelle salle de jeux pour accueillir les enfants et leur parent. Nous disposons désormais d'un très bel outil de travail pour poursuivre et développer notre action, après une réfection de nos locaux supportée financièrement en totalité par des dons.



Le temps des travaux, de début mars à fin septembre, nos services ont été déplacés à la Rue de l'École de Chimie, devenue le 23 avril 2024 la Rue Pearl-Grobet-Se-crétan. Nous avons eu la chance d'être accueillies dans l'immeuble de La Collective, lieu novateur et inclusif dédié à la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations et les violences fondées sur le genre. La fondation nous a prêté un étage entier, qui s'est révélé parfait pour nos activités. Nos prestations n'ont pas été interrompues un seul jour malgré notre aller-retour, grâce à l'engagement exceptionnel de toute l'équipe. Les deux déménagements ont été effectués sur le week-end, de manière à permettre la poursuite de notre travail dès le lundi tant à La Collective qu'à notre retour à Montchoisy. Aujourd'hui, nous sommes heureuses de constater que ces sept mois de transformation n'ont pas eu d'impact sur nos activités.

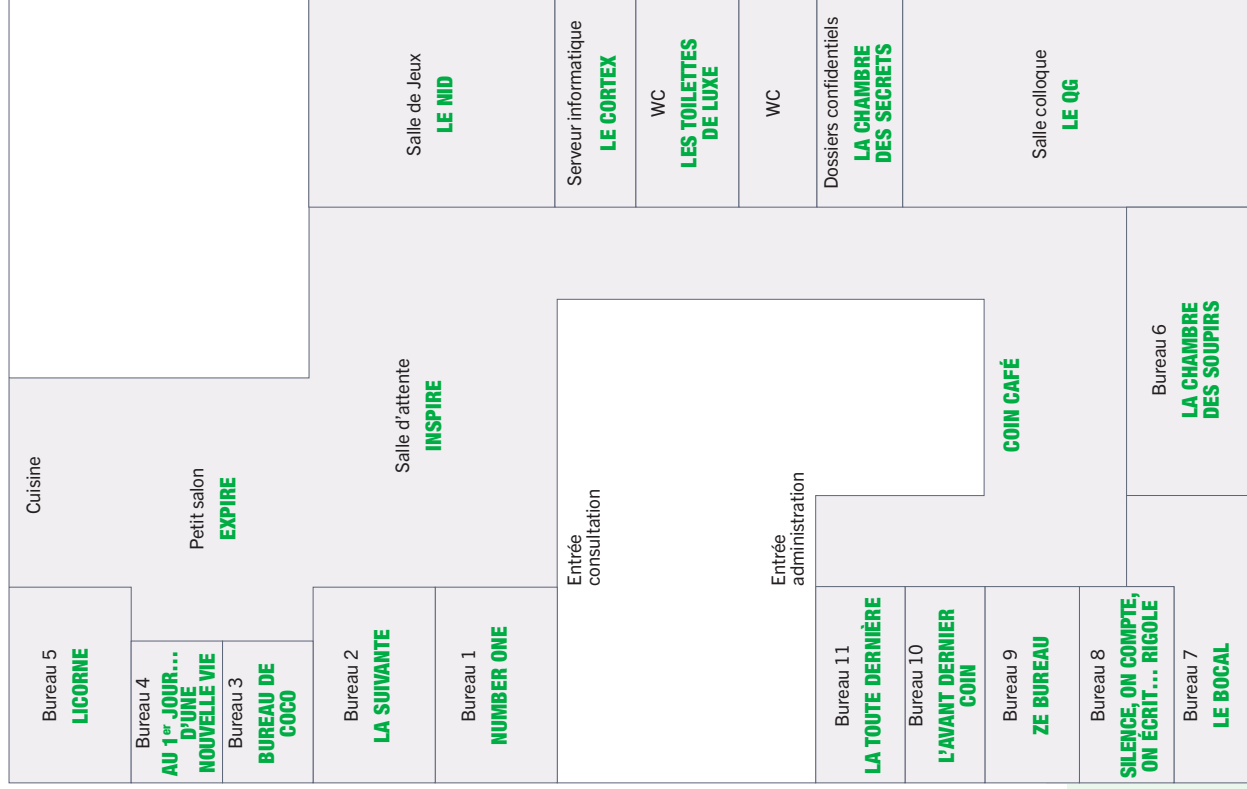
Grâce à une planification soigneuse et au soutien de nos partenaires, nous avons pu gérer sans anicroche le tri des archives, le stockage partiel des meubles en garde-meuble, les installations informatiques et les réunions de chantier hebdomadaires. En parallèle, nous avons aussi veillé particulièrement à informer les consultant.e.s ainsi que le réseau genevois de ces changements. Nous avons également maintenu un bureau à Montchoisy permettant d'accueillir si besoin des personnes égarées. Au retour, l'achat de nouveaux meubles a été nécessaire et des retouches ont été effectuées jusqu'au dernier jour. Ce



fameux 7 novembre a réuni pour un apéro de fin de chantier l'architecte, des ouvriers, des électriciens, des informaticiens et le menuisier créateur de la salle de jeux, ainsi que 36 femmes victimes et 16 enfants. S'y sont joints des professionnel-le-s de notre réseau, notre Présidente, des membres du Comité et toute l'équipe d'AVVEC. Dans une atmosphère festive, les présents grands ou petits ont été invités à proposer des noms pour chaque espace, soumis ensuite au vote. Personne n'a manqué d'imagination ! Nous vous laissons découvrir, ci-joint, le plan et les noms retenus.



PLAN DES BUREAUX



GLOSSAIRE

CONSULTATION INDIVIDUELLE

Chaque personne qui a recours à notre structure bénéficie d'un premier entretien d'orientation afin d'évaluer sa situation et ses besoins. Par la suite, nous lui proposons un suivi de type psychosocial ou thérapeutique.

AVVEC travaille selon des approches en victimologie, systémiques, cognitivo-comportementales.

CYCLE DE LA VIOLENCE EN COUPLE/CONJUGALE

La violence intervient par crises entrecoupées de périodes plus ou moins calmes. On parle du cycle de la violence.

1. L'escalade.

L'auteur.e instaure un climat de tension (plaintes, accusations, gestes brusques).

2. L'explosion.

L'auteur.e agresse psychologiquement ou physiquement la victime.

3. La justification.

L'auteur.e explique ses actes violents par des facteurs extérieurs (problèmes au travail, le mauvais comportement de sa partenaire...).

4. La lune de miel.

L'auteur.e cesse ses actes violents, cherche à se faire pardonner et promet de changer.

Tôt ou tard le cycle reprend. Et au fil du temps, les phases sont souvent de plus en plus rapprochées et les agressions de plus en plus graves. La période de calme peut aller jusqu'à disparaître.

ENTRETIEN PARENT-ENFANT

Notre association a depuis toujours été attentive à l'impact de la violence en couple sur les enfants. En effet, 80 % des victimes qui consultent sont parents. Nous proposons donc aux parents et à leur(s) enfant(s) un espace où ces derniers peuvent exprimer leurs préoccupations et leur anxiété par rapport à la situation de violence.

FOYER

AVVEC propose un hébergement pour les femmes victimes de violence en couple avec ou sans enfants. Ce lieu confidentiel et sécurisé comporte 5 chambres privatives avec accès aux installations collectives (cuisine, salon, salle de jeux, sanitaires). La durée

maximale de séjour est de 6 mois. Diverses prestations hebdomadaires sont incluses comme un entretien psychosocial, un groupe de gestion de la vie commune ou encore un entretien familial.

GROUPES DE PAROLE

AVVEC propose à ses bénéficiaires, hébergées ou non, différents groupes de parole. Ces groupes qui réunissent six participantes en moyenne sont encadrés par deux professionnelles. Les femmes peuvent échanger dans la confidentialité et le respect autour de thèmes comme l'affirmation de soi, les ressources de protection ou encore les capacités de reconstruction.

GROUPES INFORMELS

Ces groupes permettent aux bénéficiaires de se retrouver lors de fêtes organisées par l'association ou pour des moments de loisirs. Ils s'adressent aux femmes encore suivies au Centre de Montchoisy ainsi qu'aux pensionnaires du foyer et même aux anciennes consultantes (sortie de Noël avec l'équipe, par exemple). Nous proposons également des journées mère-enfant(s) en été.

GLOSSAIRE



PERMANENCE SANS RENDEZ-VOUS

Chaque semaine, le mardi entre 16h et 18h, nous proposons une plage d'accueil aux personnes qui souhaitent établir un premier contact ou poser une question précise. Ces visiteurs et visiteuses sont ensuite orienté.e.s vers notre consultation ou un autre service adapté.

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

C'est le pilier central de notre pôle accueil. Ce moyen de contact est très majoritairement utilisé par les personnes victimes de violence en couple, mais aussi par leurs familles et leurs proches. Nos professionnelles analysent la demande, aident la personne à définir sa priorité et si besoin l'orientent sur le réseau.

PÔLE ACCUEIL

Notre pôle accueil est diversifié afin de faciliter l'accès au soutien. Il consiste en une permanence téléphonique, une permanence sans rendez-vous et une séance d'information.

SÉANCE D'INFORMATION

Nous proposons chaque jeudi une séance d'une heure destinée à un public varié: personnes directement concernées, proches, professionnel.le.s et auteur.e.s. Cette présentation, élaborée en collaboration avec le Centre LAVI Genève, transmet des informations concernant la violence en couple, les lois et l'accès au réseau.

VIOLENCE EN COUPLE/ CONJUGALE

« Tout autant que des actes d'agression physique, comme des coups de poing ou de pied, la violence infligée par le-la partenaire comprend les rapports sexuels imposés, des formes de harcèlement psychologique comme intimidation ainsi que des comportements de contrainte comme isoler la personne de sa famille ou lui restreindre l'accès à l'information » (définition de l'Organisation Mondiale de la Santé, 2002).

Au niveau genevois, la violence en couple est définie dans la loi cantonale sur les violences domestiques dans un article consacré aux différents types de ces violences: par « violences domestiques », la loi F 130, article 2, dé-

signe « une situation dans laquelle une personne exerce des violences physiques, psychiques, sexuelles ou économiques sur une autre personne avec laquelle elle est liée par un rapport familial, conjugal, de partenariat ou d'union libre, existant ou rompu ».

VIOLENCE ÉCONOMIQUE

La violence économique, c'est interdire ou obliger la-le partenaire à travailler, s'appropriier son salaire ou son argent, la-le priver du pouvoir de décision concernant les ressources financières communes.

VIOLENCE PHYSIQUE

La violence physique, c'est pousser brutalement, gifler, donner des coups de poing et de pied, mordre et brûler.

VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

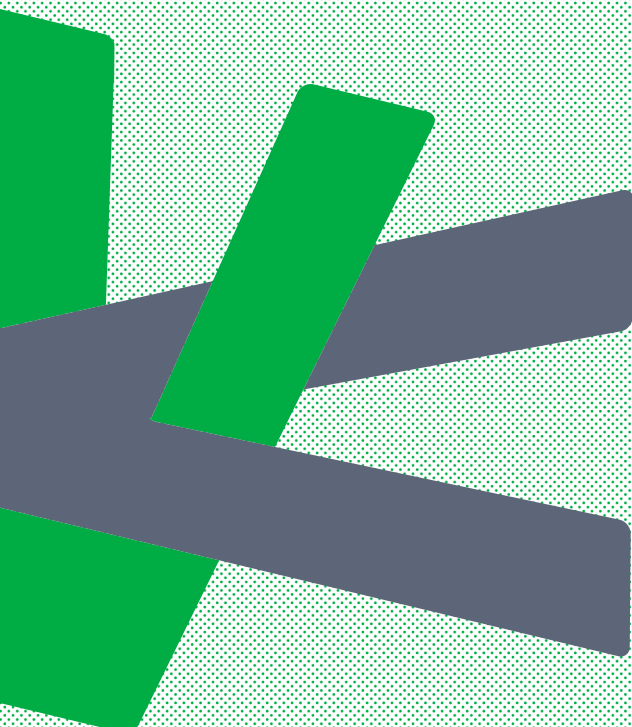
La violence psychologique, c'est insulter, humilier, menacer, détruire les affaires de la / du partenaire, la-le priver du droit d'aller et venir librement et/ou de rencontrer les personnes de son choix, harceler.

VIOLENCE SEXUELLE

La violence sexuelle, c'est contraindre la-le partenaire à subir, à accomplir ou à être confronté.e à des actes ou à des contacts sexuels sans son libre consentement.



DOSSIER
SE RECONSTRUIRE
A TRAVERS LA
CREATION ARTISTIQUE



La violence en couple laisse des séquelles fortes. La crise passée, il faut se réinventer, dans son image de soi comme dans sa projection dans la société. La cocréation artistique peut y contribuer sensiblement, ainsi que le montrent les belles réalisations soutenues par AVVEC ces dernières années.

Béatrice Cortellini

psychologue, spécialiste en psychothérapie OFSP

Anne Lanfranchi

éducatrice sociale et praticienne formatrice HES

Béatrice Villacastin

psychologue, spécialiste en psychothérapie OFSP

Patrik Chabbey

journaliste libre

Ce soir de juin 2024, l'émotion est palpable au Théâtre St-Gervais. Trois femmes suivies par AVVEC - ou qui l'ont été - présentent une performance commune, où chacune rend tangible son parcours avec son langage propre: lecture de textes, danse et musique s'unissent pour dessiner des histoires à la fois singulières et partagées. Le titre, « *Mes sœurs de A à Z* », annonce la couleur. Cette performance est le fruit de six mois intenses de réflexion et de travail, sous la houlette de la comédienne et metteuse en scène genevoise Paola Pagini. Adeptes d'un théâtre qui s'ouvre aux « sans-voix », elle a bénéficié pour ce projet de l'apport de la chorégraphe Caroline de Cornière et de la réalisatrice Nicole Borgeat, dont la minisérie « *Délits mineurs* » sur la RTS a été très remarquée en 2023. Fidèle à son credo de collaboration avec des artistes reconnues et engagées, AVVEC s'est associée à l'idée lancée par Paola Pagini. Le Théâtre St-Gervais, haut lieu de la création genevoise, l'a soutenue en mettant son infrastructure à disposition. Le point d'orgue de ce parcours culturel sera la performance délivrée le 7 juin 2024. Trois des sept participantes à cette création sont sur scène, mais chacune en a bénéficié, tant il est vrai que, comme le dit un proverbe gitan, « *Ce n'est pas la destination mais la route qui compte.* »

Cette performance fait écho à celle proposée un an plus tôt avec le spectacle « *Décalée, j'ose!* » (voir encadré p.22). Elle représente à nouveau la concrétisation de la foi d'AVVEC dans l'importance de la culture comme facteur de reconstruction. Soigner les dommages à la santé physique et mentale vient en premier, bien sûr, mais il s'agit également de permettre aux personnes victimes de sortir de leur isolement et de réinvestir le terrain collectif. La crise passée, il faut se réinventer dans son image de soi, mais aussi, dernier stade de rétablissement défini par l'Organisation mondiale de la santé, (re)prendre sa place dans la société et l'espace public. L'OMS (2002)¹ relève en effet que la violence en couple a des conséquences néfastes à quatre niveaux successifs: individuel, relationnel, communautaire et sociétal. La démarche n'est pas si simple, il a été nécessaire dans un premier temps d'accepter son statut de victime, il s'agit maintenant de le dépasser pour se rebâtir et ne pas s'y laisser enfermer. Un voyage accompagné en création artistique, AVVEC en a toujours été convaincue, offre un cadre idéal pour un tel cheminement intérieur.

¹OMS (2002). Rapport mondial sur la violence et la santé. Genève: OMS.

Quand réaction se réécrit création

Bertrand Cantat a été un catalyseur malgré lui d'un partenariat entre AVVEC (alors Solidarité Femmes) et la Comédie de Genève. En 2011, le chanteur de Noir Désir, qui a tué sa compagne Marie Trintignant (2003), a purgé sa peine et veut revenir au monde culturel après la dissolution de son groupe, mais se retrouve interdit de plateau tant à Montréal qu'au Festival d'Avignon. Hervé Loichemol, fraîchement nommé à la tête de la Comédie, a inscrit à son programme la trilogie « *Des femmes* » de Sophocle, mis en scène par Wajdi Mouawad, dont Bertrand Cantat a réalisé la composition musicale et l'interprète en direct. Il n'entend pas annuler le spectacle, mais est bien conscient des polémiques. Il prend donc contact avec Solidarité Femmes avec l'idée d'une représentation artistique à venir sur la violence conjugale. La proposition débouchera en 2016 sur la création au Poche de la pièce « *Un conte cruel* », fruit de deux ans de travail de la metteuse en scène Martine Paschoud et de la dramaturge Valérie Poirier avec des personnes suivies par AVVEC. Toutes deux se sont nourries de leurs récits, tissant avec sensibilité des instants de vie, des situations d'impuissance ou des humiliations quotidiennes dont le côté paradoxal, voire absurde, conduit du rire aux larmes. Après ces échanges intenses où les

professionnelles ont aussi mis d'elles-mêmes, elles sont venues soumettre leur texte à leurs partenaires devenues coautrices de leur œuvre.

Plutôt que d'aborder le thème de façon « réaliste », c'est la forme du conte qui a été choisie. L'histoire de La Girafe et de Petit Brun propose néanmoins aux comédien-ne-s une descente aux enfers d'une vérité glaçante et offre à Natacha Koutchoumov, éblouissante de sincérité, un de ses plus beaux rôles. Sublimée, la violence n'en devient que plus concrète.

La Marmite, sortir de l'invisibilité

L'appétit d'ouverture à la création d'AVVEC ne pouvait que croiser le chemin de Mathieu Menghini. Historien et praticien de l'action culturelle, il a conçu à Genève avec La Marmite un lieu original où faire travailler ensemble les artistes et les groupes sociaux « invisibles ». Pour La Marmite, la naissance d'une œuvre, fruit d'une réalisation partagée entre participant-e-s et créateurs, cristallise l'évolution des représentations et des éléments de la société. Dès 2016 se constitue une équipe qui réunit des professionnels de La Marmite et des femmes issues d'AVVEC, pour un parcours autour du thème de l'humanité de chacun-e. Au riche menu de ce parcours, visites de musées,

discussions avec des concepteurs et visions de films. Le projet prend corps lors d'une sortie à la Collection de l'Art Brut à Lausanne, où figure une robe de mariée déchirée. Ces robes de mariées, apportées par des participantes elles-mêmes, serviront d'écran pour la performance à venir, fruit des rencontres en vue d'une production commune.

Le groupe a proposé cette installation visuelle et sonore, réalisée en collaboration avec le cinéaste et directeur de photographie Fabrice Aragno, dans le foyer de la Comédie de Genève en mars 2017. Comme l'écrit le collectif sur le site de La Marmite (www.lamarmite.org) à propos du spectacle, « *La magie a opéré instantanément et un cercle vertueux nous a porté-e-s tout au long de l'aventure pour nous rapprocher et nous amener à nous apprécier nous-mêmes et les autres tel-le-s que nous sommes, avec notre même capacité à nous émouvoir de ce qui est essentiel dans l'existence. Grâce à ce parcours, nous avons retrouvé foi en l'humanité et en nos capacités à nous émerveiller et à aimer.* »

L'écriture à la rencontre de soi

En 2020, c'est dans les locaux d'AVVEC que se réunit durant trois mois un groupe de femmes pour un atelier d'écriture autour d'un « je me souviens »

avec l'autrice Mélanie Chappuis. En parallèle, elles peuvent également fabriquer, accompagnées par l'artiste peintre plasticienne Sylvie Wozniak, un objet-livre en guise d'écrin pour leurs mots. Le fruit de cette collaboration sera partagé avec le public en novembre 2020 au Théâtre St-Gervais, dans le cadre du Salon du livre de Genève, où les participantes ont le courage et le plaisir de lire leurs textes. Une soirée riche en émotions complétée par un échange avec l'écrivaine Leïla Slimani sur ces lectures, preuves de leurs souffrances, mais surtout de leur renaissance.

La poésie, des mots sur les maux

Désireuse d'écrire sur la violence faite aux femmes, la poétesse Perrine Le Querrec a contacté AVVEC en 2019. Elle est venue expliquer son projet et six personnes suivies par l'équipe se sont déclarées intéressées. La collaboration s'est réalisée sous la forme d'entretiens individuels avec Perrine, source de vrais échanges. De ces échanges est né le bref, mais très dur recueil « *Les Alouettes* », paru aux Éditions d'En Bas en 2022. Comme dans la comptine, l'écrivaine met en vers le sort cruel réservé aux alouettes dans un crescendo pervers de dépouillement. Ces vers pour dire l'indicible, pour briser le silence, l'autrice les a ensuite partagés avec ses interlocutrices et les membres d'AVVEC. Elle a également présenté une lecture de ses poèmes dans le cadre du festival *Les Créatives*, là aussi en présence des participantes et d'AVVEC.

Un travail d'équipe pour l'avenir

Les magnifiques œuvres de ces dernières années ont conforté AVVEC dans son engagement pour un partenariat en confiance avec des actrices et acteurs artistiques reconnu-e-s. Nous sommes en effet avec cette démarche en direct dans le quatrième et ultime cercle défini par l'OMS pour la reconstruction des personnes victimes, reprendre sa place dans la société et l'espace public. L'expérience acquise au cours des créations présentées ici nous a également permis de mieux cerner les prérequis de cette belle ambition, qui tournent pour l'essentiel autour de trois mots clés :

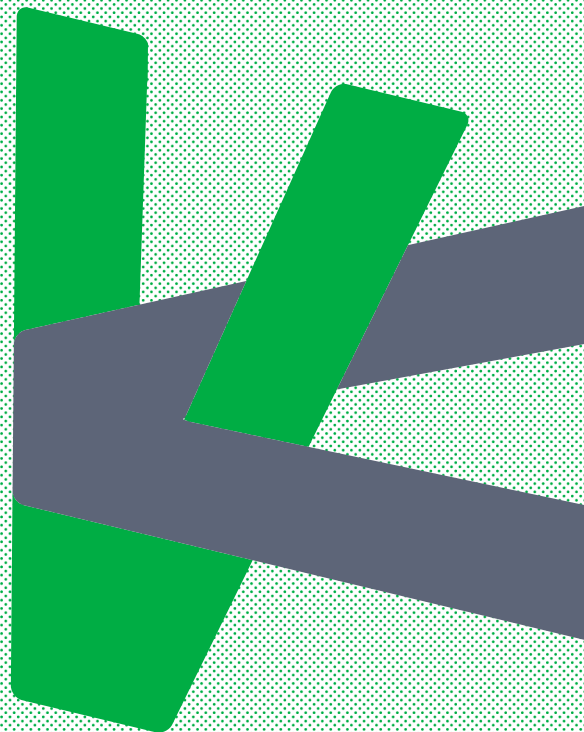
Partenariat : une création ne peut se développer avec succès que si elle répond à un triple partenariat où l'artiste, AVVEC et les participantes s'impliquent à parité durant tout le processus de conception et de réalisation.

Engagement : en validant sa collaboration à un projet culturel, AVVEC exprime sa foi dans l'artiste retenu-e et prend un engagement fort envers celles qui se lancent dans l'aventure, souvent sur des mois, dans un climat de respect et d'écoute. AVVEC y veille en continu, tout comme elle manifeste concrètement son soutien en assurant les

rappels nécessaires, en gérant l'intendance ou en maintenant une constante liaison.

Confiance: elle est le ciment indispensable à tout travail d'équipe, mais elle ne se décrète pas, elle se construit. La relation de confiance établie entre les spécialistes d'AVVEC et les personnes accompagnées constitue un socle précieux pour le projet, qui ne demande qu'à se développer. Les compétences reconnues d'AVVEC, notamment en dynamique de groupe, contribuent également à entretenir un rapport serein durant l'ensemble du processus créatif.

Fortes de la pratique accumulée, nous nous réjouissons de poursuivre notre engagement dans ces magnifiques aventures au service à la fois de l'art et des participantes. Des propositions originales seront bienvenues, occasions d'explorer de nouveaux territoires et modes d'expression.



« Décalée, j'ose ! » : elles se souviennent

Focus sur l'une des activités culturelles

Réalisation emblématique de l'engagement d'AVVEC dans la collaboration à des projets artistiques, la performance « *Décalée, j'ose !* » a été proposée au printemps 2023 devant le pavillon de la danse de l'ADC. La première a été un succès, les participantes sont rayonnantes. Les applaudissements font du bien à l'âme, mais surtout elles l'ont fait, elles ont affronté le public, debout, à visage découvert, tournoyant ensemble au cœur de Genève. Le titre annonçait la couleur. Audacieuses, elles l'ont été doublement : en se présentant comme des personnes suivies par AVVEC, mais aussi en se lançant dans cette aventure créative, en s'enthousiasmant pour sortir de l'intime et toucher l'espace de la Cité.

À l'invitation de Destination 27 (www.destination27.ch), sept femmes ont assisté à des ateliers photo, danse, peinture et dessin déclinés autour du thème de la rencontre. Jusqu'à l'apothéose de ce moment où fusionnent l'individuel et le collectif, dans une démarche impliquant le courage de s'assumer, quels

que soient les traumatismes du passé ou les difficultés du présent. Cette création est l'aboutissement d'un travail d'équipe, où les participantes ont bénéficié du talent de la chorégraphe Caroline de Cornière, mais également du suivi offert par deux médiatrices et artistes de Destination 27, Sandy Monney et Yannick Bonvin Rey, comme du soutien constant des intervenantes d'AVVEC.

Dix-huit mois plus tard, nous avons souhaité recueillir leur témoignage sur cette expérience, car il nous semble important que leurs voix, dans ce rapport aussi, se fassent entendre. Quatre des sept femmes se sont prêtées à l'exercice, leurs prénoms ci-dessous sont fictifs, mais leurs propos d'une immense sincérité. Chacune a son parcours de vie propre, mais toutes ont traversé une grande aventure commune de création qui a contribué à leur reconstruction. Le processus a commencé dès la décision d'accepter la proposition d'AVVEC de rejoindre ce groupe. Camille

se souvient, « *J'ai eu l'impression d'une porte qui s'ouvrait, d'une bouffée d'oxygène qui m'arrivait.* » Mais effectuer le pas n'a pas forcément été facile, enchaîne Hélène, « *J'ai trouvé le courage de m'inscrire, mais au premier rendez-vous j'avais le cœur qui battait à cent à l'heure.* »

Aux antipodes de la violence subie hier, c'est la bienveillance du groupe qui a offert à chacune la possibilité de s'intégrer dans le collectif. Sofia se remémore les craintes qui la faisaient hésiter chaque semaine, « *Mais dès que j'arrivais toutes ces craintes tombaient, tellement l'ambiance était chaleureuse.* » Hélène renchérit, « *Tout s'est fait doucement, chacune a trouvé sa place et son rythme. Nous formions une équipe soudée, c'est ça qui m'a permis de tenir.* » Cette création en commun sous le signe de la prévenance a débloqué des défenses, se souvient Rosa, « *Ce saut dans l'inconnu m'a aidé à me découvrir, à réaliser que je me cachais à l'intérieur de moi. J'ai pris conscience qu'être une victime constitue une*

expérience de vie, mais qu'on a des possibilités incroyables de rebondir. » Sofia confirme, « *Chacune avait ses fenêtres à ouvrir, car nous étions chacune impliquées dans le projet, et à un moment donné les mots se sont associés.* »

La mobilisation créatrice apporte ses bienfaits, mais encore faut-il franchir le pas de la porter au grand jour, d'oser prendre sa place dans la Cité. Hélène se rappelle, « *J'avais caché mon histoire et apparaître en public avec ce vécu constituait pour moi un énorme enjeu, d'ailleurs je n'ai pas invité mes amis à la représentation.* » L'état d'esprit de Sofia s'est métamorphosé au fil du processus, « *Au début j'étais terrorisée à l'idée du spectacle, à la fin je suis allée jusqu'à donner mon accord pour les photos. Le fait de participer à cette performance m'a beaucoup apporté, je ne passe plus la porte d'AVVEC de la même façon.* » Hélène confirme, « *J'étais toute seule dans ma bulle, là j'ai réussi à m'en extirper: l'avoir dit n'efface rien, mais contribue à tourner la page.* »

Chacune l'atteste à sa manière, la force du groupe a représenté l'élément clé pour le succès de cette aventure partagée. Cette force se retrouve dans le spectacle, où Camille voit « *Une mosaïque nourrie de nos histoires personnelles, où ce qui compte n'est pas chaque pièce individuelle, mais le dessin d'ensemble d'une volonté de s'en sortir.* » La performance prend ainsi valeur de témoignage pour Rosa, « *J'étais gênée au début d'apparaître en public, mais s'exprimer devant tout le monde donne du courage aux autres femmes.* » La danse, enfin, s'est révélée un canal particulièrement inspirant pour Hélène, « *Avec sa douceur, la danse est à l'exact opposé de la violence physique et rappelle que la vie peut aussi être faite, justement, de douceur.* »



NOUS CONTACTER



Permanence téléphonique 022 797 10 10
les lundis, mardis, jeudis et vendredis
entre 14h et 17h

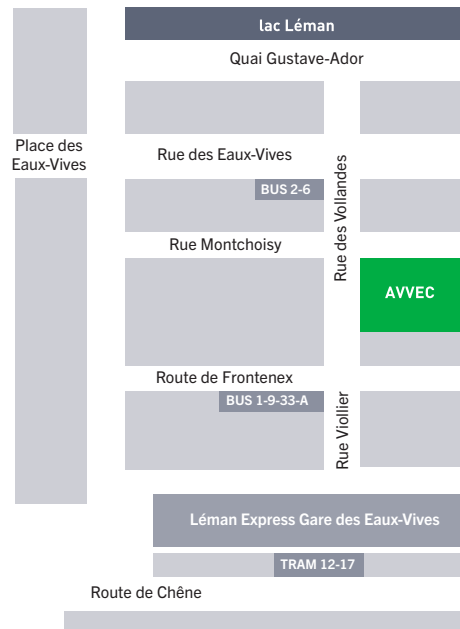
Permanence sans rendez-vous
les mardis entre 16h et 18h

Séance d'information
Violence conjugale, que faire ?
les jeudis à 9h (sans rendez-vous, durée 1h)

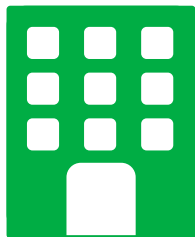
Toutes nos prestations, à l'exception de l'hébergement,
sont gratuites.

46, rue de Montchoisy
1207 Genève
Téléphone: 022 797 10 10

www.avvec.ch
info@avvec.ch



LE GRAND PUBLIC EN 2024



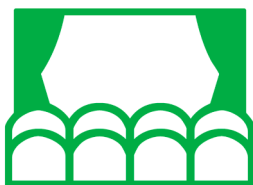
760

affiches posées dans les entrées
d'immeubles, les facultés
universitaires et les communes



3'025

visites de notre page
dépistage entre le 1.11
et le 31.12



+1'000

personnes sensibilisées à la situation
des enfants dans la violence en couple



+44'900

dépliants distribués en version électronique ou
papier pour la Campagne de dépistage

LES PROFESSIONNEL.LE.S



+ de 600

professionnel.le.s de l'aide
directe ont été sensibilisé.e.s
(santé, social, enseignement,
juridique...)

LES ÉTUDIANT.E.S

Ça vaut pas le coup!



243

ateliers touchant

+ de 4'000

jeunes de l'enseignement
post-obligatoire - programme de
prévention



120

étudiant.e.s sensibilisé.e.s à la
problématique sur leur lieu de
formation, lors de leur stage ou
dans nos locaux

16'000



étudiant.e.s universitaires
ont été informé.e.s lors
de la campagne de dépistage

SENSIBILISER

SENSIBILISER

AVVEC a poursuivi avec succès en 2024 son travail de sensibilisation au thème de la violence en couple, tâche essentielle pour permettre une prise de conscience précoce et donc une limitation des dommages à la personne. Notre campagne de dépistage de fin d'année a fait un nouveau bond, passant des 27'500 dépliantes en 2023 à près de 45'000!

De plus, nous avons mis un accent particulier cette année sur les enfants exposés à cette problématique. Notre démarche a touché aussi bien les sages-femmes libérales que les crèches de la Ville de Genève, où près de 400 employé-e-s ont été formé.e.s et bien d'autres le seront en 2025. Les jeunes n'ont pas été oubliés, plus de 4'000 élèves du secondaire II ont été sensibilisé.e.s lors de 243 ateliers autour de notre campagne « La violence en couple, aussi une affaire de jeunes ». En parallèle, 80 élèves du Centre de formation professionnelle Arts ont planché sur le thème de la violence dans les premières relations de couple et nous ont permis de renouveler notre matériel d'affiches et de vidéos à destination de pairs.

« Mieux vaut prévenir que guérir », dit l'adage dont l'origine remonterait à Érasme. La sensibilisation a toujours été au cœur de l'action d'AVVEC, précisément parce qu'elle rime avec prévention. La violence en couple suit toujours une logique d'escalade, débutant de manière trop souvent banalisée pour progresser jusqu'à la violence physique, voire au meurtre. La temporalité est ici cruciale: plus tôt la personne victime de violence en couple prendra conscience de ce qui lui est imposé, plus vite pourra être cassée la spirale délétère de la culpabilisation, de l'impuissance et de l'emprise.

La campagne annuelle de dépistage est devenue un rendez-vous majeur, mais l'action de sensibilisation est œuvre de chaque jour, tant il est vrai qu'il s'agit de toucher la bonne personne au bon moment. L'année a ainsi vu AVVEC participer à plusieurs tables rondes et nombre d'interventions autour de la violence conjugale. Cet effort continu de sensibilisation, auprès des professionnel-le-s comme du grand public, porte ses fruits même si son succès n'est pas directement mesurable. Il permet d'abord de sortir le thème de la violence en couple de l'ombre dans laquelle il est encore trop souvent relégué, mais aussi de favoriser des prises de conscience qui amèneront la victime à enclencher un processus pour sortir de sa situation, notamment avec l'aide de professionnel-le-s.

La campagne de dépistage poursuit sa progression

Les mois de novembre et décembre 2024 ont vu la 3^e édition de notre campagne de dépistage de fin d'année, en lien avec la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre) de l'ONU. Nous sommes heureuses de constater que nous pouvons compter sur la poursuite du soutien accordé par nos premiers partenaires, mais aussi sur l'extension de la diffusion de notre dépliant. Nous avons ainsi distribué en 2023 plus de 27'500 dépliantes en version papier ou électronique, nous arrivons en 2024 à 45'000! L'État de Genève a une fois encore largement contribué au succès de notre initiative en envoyant le dépliant digital à 19'000 employé-e-s de l'administration cantonale.

Les collaborations avec des partenaires professionnels se sont maintenues, ce qui nous a permis de placer, en vue d'une distribution ciblée, une dizaine de milliers de flyers papier auprès notamment de l'Hospice général, des médecins de ville et cabinets médicaux, ainsi que d'une étude d'avocats.

Pour la première année, la très active Association des Étudiant-e-s en Médecine de Genève (AEMG), dans le cadre de son projet *MedSexplain* (conjonction de Med, Sex et Explain) qui s'intéresse à tout ce qui touche à la santé sexuelle et à la sexualité au sens large du terme, s'est jointe à notre démarche. Mobilisés par cette action, le décanat puis le conseil rectoral ont permis l'envoi du dépliant numérique aux 16'000 étudiant-e-s de l'Univer-

sité de Genève. Une table ronde, la projection d'un film et plusieurs interventions en entreprise ont complété cette riche campagne.

La sensibilisation à destination de l'entourage des victimes n'a pas été oubliée, nos affichettes ont été placardées dans l'entrée de nombreux bâtiments grâce au soutien des régies, ainsi que dans les panneaux d'information des communes.

Sensibilisation spécifique autour de l'enfant exposé à la violence en couple

Cette année 2024, la sensibilisation de l'association s'est centrée tout particulièrement sur les liens entre violence en couple et enfant, de sa conception jusqu'à l'adolescence. Le thème est d'une grande importance à double titre. Du côté des parents d'abord, car tant la grossesse que la petite enfance représentent des moments de changement et donc de stress, tensions dont l'expérience montre qu'elles débouchent souvent sur le début ou l'aggravation des phénomènes de violence. Du côté des enfants ensuite, car tout parent sait que les enfants sont des éponges émotionnelles, dès avant même leur naissance. Particulièrement vulnérables, ces enfants sont trop souvent les victimes de la violence en couple et peuvent en garder de graves séquelles.

Prenant les questions dans l'ordre, notre travail de sensibilisation s'est d'abord adressé aux sages-femmes. La démarche a démarré avec un article dans leur revue

Obstetrica, paru en 2023, elle s'est poursuivie par la mise en place d'un module de formation pour les sages-femmes libérales. Une vingtaine d'entre elles ont suivi cette année notre séminaire, reconnu par leur association comme module de formation continue. Au cœur de ce cours sont abordées la prise de conscience du risque accru de violence lié à la grossesse, la formidable occasion que représente le suivi périnatal et la relation de confiance qui se tisse entre la sage-femme et la future mère. Les entretiens durant la grossesse interrogent la consommation de tabac ou d'alcool, l'alimentation et le mode de vie: la question de la violence devrait être abordée de la même manière, notamment au travers du questionnaire WAST, permettant un autodiagnostic précoce et disponible sur notre site², car elle est au moins aussi importante sur le développement de l'enfant à venir.

Après la naissance, il s'agit là aussi d'un moment sensible dans la question de la violence, car le petit enfant crée une nouvelle situation de vie pour le couple — source de tensions — et contribue de surcroît à isoler socialement les parents. L'arrivée en crèche est en revanche une chance formidable pour recréer du lien. Les crèches sont idéalement placées pour repérer des problèmes, elles qui voient souvent les mères et surtout peuvent observer le comportement des bambins. Grâce au soutien actif de Christina Kitsos, en charge du Département de la cohésion sociale et de la solidarité au Conseil administratif de la Ville de Genève, nous avons mis sur pied une formation

pour l'ensemble des crèches de la Ville: 16 crèches et 390 professionnel-le-s ont ainsi été formé-e-s en 2024, le solde des crèches inscrites suivra en 2025. La proverbiale souplesse d'AVVEC a permis d'inclure ses interventions dans les colloques des crèches organisés en soirée. Nous serions heureuses que d'autres crèches municipales ou privées manifestent également leur intérêt.

Notre travail de sensibilisation ne s'est pas arrêté aux professionnel-le-s, il a également visé le grand public. Nous avons ainsi collaboré avec la Fondation Nice2Care, qui œuvre notamment dans la promotion de l'enfance et des droits de femmes.

AVVEC a participé, dans le cadre de la campagne du 25 novembre du Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV), à une grande soirée autour de la projection du film « *L'invisible éléphant* » de l'association Alavista au cinéma Scala.

Le point d'orgue de cette année 2024 a été la participation de notre association à la Nuit du Bien Commun, organisme philanthropique qui soutient des projets utiles à la société: cet événement a réuni plus de 800 personnes au Bâtiment des forces motrices. Nous avons présenté lors d'un grand oral notre projet parent-enfants. Notre directrice, Béatrice Cortellini, a su trouver les mots pour toucher le jury et les donateurs qui ont accordé des promesses de don pour un montant de 78'200 francs. Nous reproduisons ici l'exposé tant il incarne bien notre mission.

²¹www.avvec.ch/fr/depistage

« Quand j'entends l'ascenseur qui arrive à mon étage, j'ai une boule au ventre. Je ne sais pas comment cela va se passer... car tu sais, avec ces deux-là, on peut s'attendre à tout ». Ces paroles sont celles d'Emma, une fillette de 9 ans qui a assisté à de nombreuses scènes de violence entre ses parents.

Les enfants qui grandissent dans un climat de violence conjugale ne sont jamais épargnés, ils vivent dans une insécurité et éprouvent une grande détresse. Les impacts sur leur santé et leur développement sont particulièrement graves, ils présentent souvent des signes de traumatisme, comme des cauchemars, de l'irritabilité ou de la dépression. Or notre expérience prouve que plus l'enfant est considéré tôt dans sa souffrance, plus il est soutenu, moins les impacts de la violence seront importants sur lui.

L'association AVVEC s'y emploie depuis plus de trente ans, dans une approche innovante et unique dans le paysage genevois. Au-delà de l'aide dans les situations de crise, l'association AVVEC offre un soutien global, quelle que soit la situation de vie des victimes. Notre travail prend en compte non seulement les conséquences sur l'enfant, mais aussi sur le parent victime, sur la relation parent-enfant et la dynamique familiale.

Catherine est la maman d'Émile, un petit garçon de 4 ans. Elle éprouve un grand dilemme qui lui met les larmes aux yeux lorsqu'elle nous l'explique: « Je m'en

veux, je me sens tout le temps coupable soit de faire vivre mon enfant dans un climat de violence, soit de briser la famille si je me sépare du père d'Émile ».

Des Catherine, Genève en compte malheureusement beaucoup. Probablement plus de 8'000, en nous basant sur les chiffres de l'Office cantonal de la statistique. Les enfants qui grandissent dans ces familles sont encore plus nombreux.

Le besoin est immense, nous touchons chaque année environ 800 victimes avec leurs enfants, soit une victime sur dix. L'aide est insuffisante en volume, mais elle est riche en contenu. Les enfants victimes se voient offrir des moments où ils pourront exprimer leurs difficultés et leurs peurs, prendre de la distance par rapport à la situation de leurs parents, développer leurs compétences et l'estime d'eux-mêmes qui seront de bonnes protections pour leur avenir.

Retrouvons Catherine six mois plus tard. Elle affronte encore de la violence mais elle a gagné en confiance et Émile en sérénité. Il a participé à des séances avec sa maman où il a pu dessiner, bricoler, inventer des histoires, bref expérimenter et ressentir ses émotions. Sa mère et lui ont partagé des instants dans un cadre sécurisé, sous le regard bienveillant de la collaboratrice spécialisée.

Par ma voix, Emma, Émile et des centaines d'autres enfants vous remercient pour votre soutien.

BILAN ET COMPTES

Comtesas + Gerficom S.A.
FIDUCIAIRE www.cplusg.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de
l'Association AVVEC
Aide aux victimes de violence en couple

Mesdames et Messieurs les membres,

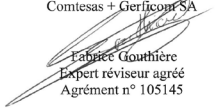
En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de variation des fonds, tableau de financement et annexe) de l'Association AVVEC Aide aux victimes de violence en couple pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse, aux statuts, à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF) et à l'application des normes RPC lors de l'établissement des états financiers.

Comtesas + Gerficom SA


Fabrice Gauthier
Expert réviseur agréé
Agrément n° 105145

Genève, le 10 mars 2025
FCI/avf/ea

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 1 260 551.94, compte de résultat, annexe)

Bilan au 31 décembre 2024

ACTIFS	2024	2023
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités		
Caisse	2'590.50	1'867.60
PayPal	17'282.93	13'217.05
CCP 12-2961-6	653'884.28	1'386'746.08
CCP 10-227204-0	107'709.13	107'769.13
CCP 12-141302-7	1'053.17	406.84
	782'520.01	1'510'006.70
Créances à court terme		
Avance et prêt sur salaire	-	-
Créances hébergement	9'208.00	7'882.00
Corr. d'actif créances hébergement	-1'094.00	-4'661.00
	8'114.00	3'221.00
Actifs transitoires		
Charges payées d'avance	314.35	308.30
Produits à recevoir	16'061.34	38'201.25
	16'375.69	38'509.55
Actifs immobilisés		
Equipement informatique	2'745.73	-
Mobilier Montchoisy	37'626.90	-
Rénovation Montchoisy	413'169.61	-
	453'542.24	-
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	1'260'551.94	1'551'737.25
TOTAL DE L'ACTIF	1'260'551.94	1'551'737.25

PASSIF	2024	2023
FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME		
Créanciers sociaux	13'995.60	41'412.10
Créanciers divers		
et charges à payer	61'861.15	10'801.22
Produits encaissés d'avance	70'000.00	70'000.00
Provision solde		
vacances non prises	56'216.00	60'923.00
Subvention à restituer		
à la fin du contrat 21-24	8'845.00	-
TOTAL FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME	210'917.75	183'136.32
FONDS ÉTRANGERS À LONG TERME		
Subvention à restituer		
à la fin du contrat 21-24	-	177'964.91
FONDS AFFECTÉS		
Fonds Parents-Enfants	117'593.64	110'613.00
Fonds Dépistage	60'435.03	21'038.14
Fonds Centre à Distance	-	85'150.73
Fonds Sensibilisation	147'138.80	147'138.80
Fonds Hébergement	85'381.54	121'503.54
Fonds Loisirs Mère-Enfants	37'358.08	78'773.95
Fonds Formation	5'810.00	5'810.00
Fonds Rénovation foyer	12'960.00	12'960.00
Fonds Rénovation Montchoisy	-	470'000.00
Fonds Sensibilisation des crèches	9'408.00	-
Fonds Identifier pour agir	68'000.00	-
TOTAL FONDS AFFECTÉS	544'085.09	1'052'988.16
FONDS INVESTISSEMENTS AFFECTÉS		
Fonds différé travaux Montchoisy	450'796.51	-
FONDS PROPRES		
Fonds propres reportés	27'389.10	27'389.10
Part de subvention		
non dépensées (2021 - 2024)	110'258.76	126'902.20
Résultat de l'exercice	-82'895.27	-16'643.44
TOTAL FONDS PROPRES	54'752.59	137'647.86
TOTAL DU PASSIF	1'260'551.94	1'551'737.25

Compte de profits et pertes au 31 décembre 2024

PRODUITS	2024	Budget 2024	2023
Subventions			
Etat de Genève	1'018'739.00	1'018'739.00	1'018'739.00
Ville de Genève	14'112.00	-	-
Communes genevoises	48'970.00	40'000.00	60'300.00
	1'081'821.00	1'058'739.00	1'079'739.00
Dons affectés			
Entreprises et fondations	217'833.19	53'000.00	593'090.70
Dons Privés	2'972.00	-	2'038.00
	220'805.19	53'000.00	595'128.70
Cotisations et dons non affectés			
Cotisations	2'950.00	3'000.00	2'550.00
Entreprises et fondations	130'900.00	120'000.00	234'295.15
Dons Privés	10'750.00	15'000.00	19'055.00
	144'600.00	138'000.00	255'900.15
Revenus propres			
Hébergements foyer	67'691.00	30'000.00	50'987.00
Participation des usagères	-	330.00	-
Autres revenu d'activités	1'600.00	-	200.00
	69'291.00	30'330.00	51'187.00
Autres produits			
Produits divers et sur ex. antérieur	1'563.65	1'200.00	772.48
TOTAL DES PRODUITS	1'518'080.84	1'281'269.00	1'982'027.33

CHARGES	2024	Budget 2024	2023
Charges de personnel			
Salaires et charges sociales	1'481'599.10	1'534'100.53	1'364'297.90
Formation et supervisions	29'562.75	26'000.00	20'272.75
Autres charges de personnel	499.50	1'500.00	2'005.25
Variation provision pour vacances non prises	-4'707.00	-	20'158.00
	1'506'954.35	1'561'600.53	1'406'733.90
Frais d'administration			
Frais administratifs & divers	16'021.43	13'000.00	8'511.47
Téléphones, fax & internet	20'868.75	20'000.00	18'503.30
Consommables & maintenance Informatique	39'900.53	35'000.00	28'071.97
Frais comité & séances	2'687.00	5'000.00	4'666.60
Assurances	5'133.90	6'000.00	5'540.65
Honoraires	58'819.50	45'000.00	63'838.40
Frais de déplacement	464.75	500.00	297.40
	143'895.86	124'500.00	129'429.79
Communication & Publications			
Communic. & publications	20'503.23	56'000.00	26'881.95
Montchoisy			
Charges & intendance	33'208.55	494'000.00	29'605.57
Activités			
Foyer	1'089.55	2'000.00	1'421.10
Montchoisy	2'485.20	3'000.00	1'293.40
Traductions & autres frais	5'571.61	15'000.00	322.82
Sorties Mères-Enfants	10'632.20	7'000.00	11'714.85
	19'778.56	27'000.00	14'752.17

SUITE

2024 Budget 2024

2023

Foyer

Intendance & entretien	39'481.10	46'960.00	41'213.70
Sécurité	4'533.60	5'000.00	4'342.35
Aménagement & déménagement femmes	450.00	300.00	575.00
	44'464.70	52'260.00	46'131.05

Amortissements et corrections d'actifs

Amort. équip. informatique	1'372.87	-	-
Amort. mobilier	9'406.72	-	-
Amort. travaux Montchoisy	45'907.74	-	-
	56'687.33	-	-
Corrections d'actifs et pertes sur débiteurs	2'710.00	-	21'522.00

TOTAL DES CHARGES

1'828'202.58 2'315'360.53 1'675'056.43

2024 Budget 2024 2023

REPORT TOTAL DES PRODUITS	1'518'080.84	1'281'269.00	1'982'027.33
----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

REPORT TOTAL DES CHARGES	1'828'202.58	2'315'360.53	1'675'056.43
---------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT FONDS AFFECTÉS	-310'121.74	-1'034'091.53	306'970.90
--	--------------------	----------------------	-------------------

Utilisations des fonds affectés	314'993.75	852'571.87	314'212.86
Dotations à des fonds affectés	-283'887.19	-93'000.00	-655'428.70

Résultats des fonds affectés	58'106.56	759'571.87	-341'215.84
-------------------------------------	------------------	-------------------	--------------------

RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT RÉPARTITION	-252'015.18	-	-34'244.94
---	--------------------	----------	-------------------

Part du résultat revenant au subventionneur CdP 21-24	169'119.91	-	17'601.50
---	------------	---	-----------

RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRÈS RÉPARTITION	-82'895.27	-	-16'643.44
---	-------------------	----------	-------------------

MERCI

A LA MÉMOIRE D'ELISABETH ROD-GRANGÉ

Entre 1990 et 2009, Elisabeth a travaillé à Solidarité Femmes (ancien nom d'AVVEC). Administratrice, elle a œuvré sans relâche pour faire avancer nos projets, valoriser les compétences des professionnelles et renforcer notre mission. Elle a défendu avec ferveur la cause de la lutte contre les violences en couple qui lui tenait à cœur.

Puis, en tant que coordinatrice et porte-parole, elle a représenté l'association avec détermination et conviction. Son talent pour les mots s'est exprimé à travers la rédaction d'articles et de brochures. Elle a également accordé des interviews et participé à des conférences où le travail de l'association était mis en valeur grâce à la précision de ses arguments et le choix des exemples tirés de notre pratique auprès des personnes victimes.

Elisabeth est décédée en septembre 2024. L'équipe d'AVVEC tient à lui rendre hommage pour son engagement et son expertise qui laisseront une empreinte indélébile dans notre association.

NOUS ADRESSONS ICI NOS VIFS REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES D'AVVEC

À l'Etat de Genève qui assure la plus grande part du budget de fonctionnement et garantit la pérennité de notre action.

À la Ville de Genève qui met gracieusement à disposition de notre association les locaux, nous permettant ainsi de remplir notre mission d'aide sociale et psychologique auprès des victimes de violence en couple et de leurs enfants.

Aux communes genevoises suivantes qui, par leurs subventions, reflètent la vocation cantonale d'AVVEC et soutiennent ainsi son action:

Avusy, Bardonnex, Carouge, Céligny, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Genève, Genthod, Gy, Lancy, Meinier, Meyrin, Plan-les-Ouates, Presinge, Puplinge, Satigny, Thônex, Troinex, Vandoeuvres, Versoix.

Aux associations, fondations, entreprises et institutions qui, par leurs services ou leurs dons renforcent notre mission:

Banque Pictet, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Centre de Liaison des Associations Féminines Genevoises, Communauté des Religieuses Trinitaires, DAO Fédération Solidarité femmes de Suisse et du Liechtenstein, Ernst Göhner Stiftung, Fondation Alfred et Eugénie BAUR, Fondation Chrisalynos, Fondation Coromandel, Fondation Francis & Marie-France Minkoff, Fondation Nice2Care, Fondation Parker Hannifin, Fondation Philanthropique Famille Sandoz, Fonds de dotations La Nuit du Bien Commun, La Redoute Suisse SA, OAK Foundation Ltd, OMORO Studio SARL, Schellenberg Wittmer Ltd, Société de la Chapelle Italienne, Swiss Philanthropy Foundation, Teamco Foundation Schweiz, Un Enfant Un Cadeau, ainsi qu'à toutes les entités qui ont souhaité garder l'anonymat.

Et des remerciements particuliers vont aux membres bénévoles de notre Comité et à notre présidente qui ne ménagent pas leurs efforts pour la réussite de notre mission!

MERCI

ALTMAYER DUPONT Ruth, ALVAREZ Elvita, AMBELOUIS Geraldine, ANKEN Antoine, BACHMANN BADER Brigitte, BAUDIT Mary Anne, BELTRAMETTI Sara, BERDOZ Sophie, BERKOVITS PREVI Mélanie, BERKOVITS Diane, BERTANI Lorella, BULYSHCHENKO Inna, CAMPICHE Janine, CAMPOS-FISCH Lyola, CHABBEY Patrik, CHAOUCH SGHAÏER Dorra, CHAPPUIS AUNG Florine, CHAVES Natalia, CIRAUDO Sara, CONNE Pierre, DEVOLZ Jérôme, DUBOULOZ Audrey, DUBOULOZ Hervé, DUPENLOUP Franceline, DUPRAZ Colette, EISENBERG Jaci, FAVRE ODY Claire et Patrick, FOL Ludovic, FONTANA Barbara, FRIJA Laura, GANDER Isabelle, GERBER Doris, GLANVILLE Andreia, GOSSWEILER Kyril, GUERDAN Viviane, HABABOU Adrienne, HALDIMANN Maryline, HOTTEGINDRE Sarah, IMBODEN Claire, KELLER Natalie, KERR Jean, KIFLE Asli, KONVICKOVA Barbora, LACROIX Brigitte, LAEMMEL Félix, LANDRY Gabrielle, LANFRANCHI Anne, LEVINGSTON Patricia, LIEBER Marylène, LOUP Catherine, MAMMANA Laurent, MARTINEAU Jérôme, MARTINI-WILLEMIN Britt-Marie, MAULINI Camille, MAURY PASQUIER Liliane, MAYEUX Daniel, MAYEUX Joëlle, METTRAUX Joseph, MEZZADONNA Nicole Blanche, MONNARD André, MONNARD Marie-Christine, MUDRONJA Sandra, MUKAYIREGE Emeritha, ODY BERKOVITS Laurence, OPERIOL PESSE Sophie, PELIZZONE Sarah, PERNET Michele, PERRET Francine, PERRIER Gabriel, PLUME Amélie, REGAD Cédric, RIESEN Monique et Norbert, ROBIN Serge, SCHNEIDER Nina, SCHRENZEL Béatrice, SEN Indumati, SIERRO Monique et Antoine, SORDET Véronique, STORM-DEVOLZ Karine, STRUMMIELLO Sara, STUMM Nathalie, SWAIN Helen Elizabeth, TEMPESTINI Cathia, TREVISAN Agnese, TSCHACHTLI Marie-France, UDRY Julie, VINCENZINO Alessandra, VINCENZINO Fabio, WICKI Michaël, WINKLER Célia, WUNDERLI MEURY Liliane, **ainsi qu'à celles et ceux qui ont souhaité garder l'anonymat.**



SOUTENEZ NOTRE ACTION !
CHAQUE DON AIDE UNE VICTIME.



IBAN CH15 0900 0000 1200 2961 6

WWW.AVVEC.CH



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

AVEC · LE · SOUTIEN
· · · · · DE · LA
VILLE · DE · GENÈVE

